

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2022

DEL-2022-194

L'An deux mille vingt-deux, le quinze septembre, à 10 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 8/9/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes MERMIER, PARIS.
MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, DEAGE, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, OBERLI, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

Mmes DETURCHE, TARAGON.
M. COUTIER.

Etaient absents ou excusés :

Mme DALL'AGLIO.
MM. CHASSAGNE, DAVIET, DESCHAMPS, GILLET, PEUGNIEZ, SADDIER, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT, QUESNEL,
MM. CHALLEAT, GAL, GRANGE, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS : du SYANE

Membres en exercice : 25
Présents : 14
Représentés par mandat : 3

Objet : COMMUNES DE MARIGNIER ET THYEZ - RD6 ROUTE DE CHATILLON - AMENAGEMENT DE VOIRIE, RENFORCEMENT DES RESEAUX HUMIDES ET ENFOUISSEMENT COORDONNE DES RESEAUX SECS - MARCHES DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE DEPARTEMENT, LA COMMUNE DE MARIGNIER, LA COMMUNE DE THYEZ, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FAUCIGNY GLIERES, LA REGIE DES EAUX FAUCIGNY GLIERES - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 7 JUILLET 2022

Exposé du Président,

Par délibération en date du 7 octobre 2021, le Bureau a approuvé la convention de groupement de commandes entre le Département, le SYANE, la commune de MARIGNIER, la commune de THYEZ, la Communauté de Communes Faucigny Glières (CCFG) et la Régie des Eaux Faucigny Glières (REFG) pour l'aménagement de la route départementale n° 6, avenue de Chatillon.

Le Département entreprend la création d'écrans acoustiques végétalisés et le revêtement final de la chaussée.

La commune de MARIGNIER entreprend les travaux de renouvellement du réseau d'eaux pluviales.

La commune de THYEZ entreprend les travaux de création du réseau d'eaux pluviales et la création de trottoir y compris le revêtement.

La CCFG entreprend la création de trottoir y compris le revêtement.

La REFG entreprend le renouvellement du réseau d'eaux potables et du réseau d'eaux usées.

Parallèlement à ces travaux, le SYANE réalise l'enfouissement coordonné des réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications sur ce secteur.

Conformément à la convention de groupement de commandes, le Département, établissement coordonnateur, a lancé une procédure adaptée telle que définie par les articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique, en vue d'attribuer les marchés de travaux.

La consultation comprend 1 lot unique.

➤ **LOT N°1 : « TERRASSEMENT, FOUILLES EN TRANCHEE, CANALISATIONS RESEAUX HUMIDES ET RESEAUX SECS, ECRANS ACOUSTIQUES »**

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, réunie le 1^{er} juillet 2022, a classé et émis un avis sur les offres.

Elle propose à chacun des pouvoirs adjudicateurs de retenir l'offre jugée techniquement et économiquement la plus avantageuse :

- **Lot n°1** : L'entreprise DECREMPS BTP pour un montant de 1.407.767,25 € HT.
La part des prestations qui sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage du SYANE correspond à un montant de 148.709,00 € HT.

Le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a retenu l'entreprise titulaire de marché, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord pour le marché à conclure avec le titulaire retenu pour le lot n°1, et à autoriser le Président à signer le marché relatif aux prestations sous maîtrise d'ouvrage du SYANE.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMERIQUE